

Réf: Dossier 349274

Avis de constitution

SOCIETE « BATISPLUS »

Siège Abidjan -Cocody Angré 7ème tranche  
2plateau lot 3057 ilot 3653 Immeuble C2Z port n°B5, Lot  
3057, Ilot 3653

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 09/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BATISPLUS »

Objet :

- Construction
- Gestion locative
- Achat / Vente de biens immobiliers
- Rénovation et Réhabilitation
- Aménagement foncier
- Réalisation et commercialisation de programme immobilier
- Service foncier
- Commerce général
- Divers

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan -Cocody Angré 7ème tranche  
2plateau lot 3057 ilot 3653 Immeuble C2Z port n°B5, Lot  
3057, Ilot 3653

Dirigeant(s) M KONE BAKARY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00644 du 22/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04129/GTCA/RC/2025 du 22/01/2025

